

PREFET DU DOUBS

Direction Régionale de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement Bourgogne - Franche-Comté

Belfort, le 30 avril 2019

Unité Départementale Territoire de Belfort - Nord Doubs

Nos réf. : UDTB-ND/SPR/ES/SB 2019 - 0430B

Affaire suivie par : Eric SERREE
eric.serree@developpement-durable.gouv.fr
Tél. : 03 84 58 82 10 – Fax : 03 84 58 82 07

Objet : Demande d'autorisation environnementale par la société Trois Cantons EnR sur les communes de COLOMBIER-FONTAINE, ÉCOT ET ÉTOUVANS. -
Achèvement de la phase d'examen de votre dossier de demande d'autorisation
environnementale

Monsieur le Directeur,

Le 06 août 2018, vous avez déposé auprès de l'inspection des installations classées un dossier de demande d'autorisation environnementale, complété le 13 février 2019 pour l'exploitation d'un parc éolien sur les communes de COLOMBIER-FONTAINE, ÉCOT ET ÉTOUVANS.

J'ai l'honneur de vous informer de l'achèvement de la phase d'examen de votre demande et de l'enclenchement de la phase d'enquête publique prévue aux articles R.181-36 et suivants du code de l'environnement.

Pour les besoins de cette enquête publique, je vous demande de transmettre dans les meilleurs délais à la préfecture du DOUBS (Bureau de la Coordination de l'environnement et des enquêtes publiques) votre dossier de demande d'autorisation environnementale sous la forme de **5 exemplaires papier**, ainsi que de **31 exemplaires informatiques (clés USB)**.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de ma considération distinguée.

Pour le Préfet du Doubs et par subdélégation
du Directeur Régional de l'Environnement,
de l'Aménagement et du Logement
Le Chef de l'Unité Départementale Territoire de Belfort – Nord Doubs



Yvan BARTZ

Société TROIS CANTONS EnR
17 rue du Stade - Bâtiment C
25660 FONTAIN